

ELECTIONS : au Conseil de UFR MEDECINE.

Collège : B

Nombre de sièges à pourvoir : 8

Scrutin du 27-28 janvier 2022

LISTE DE CANDIDATURES

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat.e. **Les listes peuvent être incomplètes, les candidat.e.s sont rangé.e.s par ordre préférentiel. Chaque liste de candidatures est composée alternativement d'un.e candidat.e de chaque sexe** (voir art. 4 du présent arrêté).

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste

« Soigner, enseigner, chercher : vers une transdisciplinarité et une transversalité »

Nom et prénom des candidats

N° 1 Damien Massalou

N° 2 Valérie Pierrefite-Carle

N° 3 Antoine Tran,

N° 4 Auriane Gros,

N° 5 Olivier Camuzard,

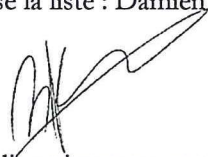
N°6 Nirvana Sadaghianloo,

N°7 Jérôme Doyen

N°8 Caroline Ruetsch-Chelli,

Fait à Nice, le 10/01/2022

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste : Damien MASSALOU



Nom et coordonnées du/de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom : MASSALOU Damien

Tél. professionnel : 0492038614

Tél. personnel : 0663269264

Mail : damien.Massalou@univ-cotedazur.fr

¹ Conformément à l'article 5 de l'arrêté, tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote électronique.